

20 mars 2000

00.326

Question Jean-Marie Haefliger**Quo vadis arc jurassien?**

Récemment, le ministre jurassien de l'Economie a déclaré que le canton du Jura entend intensifier sa collaboration avec Bâle, notamment dans les domaines des hôpitaux, des laboratoires et de l'Université.

Nous demandons au Conseil d'Etat de nous renseigner sur les conséquences potentielles pour notre canton de ces déclarations. Celles-ci induiront-elles des effets négatifs pour nous, notamment pour nos hôpitaux, notre institut d'anatomie pathologique, nos campagnes de prévention communes présentes ou futures?

Notre Université et notre Haute école spécialisée (HES) seront-elles menacées?

Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner également sur les mesures qu'il entend prendre pour chercher à défendre nos structures?